



INVENTAIRES PISCICOLES

FDAAPPMA 82

BASSIN du Tescou

BILAN Résultats et Commentaires

Avec la participation technique et financière
de la Fédération Nationale pour la Pêche en France
et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



INVENTAIRES PISCICOLES FDAAPPMA82

BILANS DES PECHES ELECTRIQUES

Crédits photos :

Page de couverture : © FNPF – Laurent MADELON

Photos poissons et cours d'eau dans le rapport : © FDAAPPMA82

I. SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
I. SOMMAIRE	3
II. IPR (INDICE POISSONS RIVIERE).....	4
III. ESPECES.....	6
IV. STATIONS.....	7
V. RESULTATS	8
A. BASSIN DE LA SEOUNE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1. Séoune Pont-Fourcat.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Séoune D60 – HYDROM_40.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Séoune Rikiki	Erreur ! Signet non défini.
4. Petite Séoune à Batanayre– HYDROM_36	Erreur ! Signet non défini.
5. Petite Séoune Cabos.....	Erreur ! Signet non défini.

II. IPR (INDICE POISSONS RIVIERE)

Les inventaires piscicoles effectués dans le cadre de ce réseau ont été réalisés de façon à permettre le calcul de l'indice Poisson Rivière (IPR), conformément à la norme NF T90-344 puisqu'il s'agit pour nous de la méthode minimale permettant une entrée dans l'évaluation de l'état des masses d'eau par le biais de cet indicateur. Toutefois, cet indice comporte de nombreux biais qu'il convient de prendre en compte pour que les résultats des inventaires piscicoles apportent un intérêt au diagnostic réalisé sur d'autres paramètres par le Conseil Départemental. C'est pourquoi la FD82 proposera surtout un « avis d'expert » à ces résultats pour ne retenir que l'essentiel des résultats utiles.

L'IPR consiste à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée, observée par pêche électrique, et la composition du peuplement attendue en situation de référence. La valeur de l'IPR correspond à la somme des scores obtenus par les 7 métriques :

Métrique	Abréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines
Nb Total d'espèces	NTE	↗ OU ↘
Nb d'esp. Rhéophiles	NER	↘
Nb d'esp. Lithophiles	NEL	
Densité d'indiv. Invertivores	DII	↗
Densité d'indiv. Tolérants	DIT	
Densité d'indiv. Omnivores	DIO	↗
Densité totale d'indiv.	DTI	

La valeur de l'IPR est de 0 lorsque le peuplement évalué est en tous points conforme au peuplement attendu en situation de référence. Elle devient d'autant plus élevée que les caractéristiques du peuplement échantillonné s'éloignent de celles du peuplement de référence.

L'IPR est calculé à partir d'échantillons de peuplements de poissons obtenus par pêche à l'électricité. Conformément à nos travaux habituels, ces pêches se conforment aux préconisations européennes en matière d'estimation de la composition et de l'abondance des espèces piscicoles (NF EN 14011), notamment par des pêches exhaustives à plusieurs passages successifs (de Lury, quand cela s'avère nécessaire ou utile) mais seuls les résultats du premier passage sont utilisés pour le calcul de l'indice.

- L'IPR présente un certain nombre de limites d'utilisation au-delà desquelles les résultats doivent être examinés avec la plus grande circonspection. Il est notamment déconseillé de l'appliquer aux cours d'eau présentant des caractéristiques très spécifiques comme par exemple : les exutoires de plans d'eau naturels, les secteurs de sources issues de résurgences, les secteurs soumis à l'action des marées, les réseaux drainant des zones de marais.
- Dans sa version actuelle, l'IPR ne prend en compte ni la biomasse ni la taille des individus capturés. Par conséquent, il se révèle relativement peu sensible dans le cas des cours d'eau naturellement pauvres en espèces (1 à 3 espèces) pour lesquels les altérations se manifestent en premier lieu par une modification de la structure d'âges des populations.

Dans le cadre de ce réseau, plusieurs stations peuvent correspondre à ces limites méthodologiques (têtes de bassins, parties de cours d'eau essentiellement alimentés par résurgences à l'étiage...). De

ce fait l'IPR calculé pour ces stations pourra être discuté car considéré non représentatif du véritable potentiel des tronçons où ont été réalisées ces stations représentatives (ex. ruisseaux pépinières...).

- Le calcul de l'IPR nécessite de connaître : la surface échantillonnée (m²), le nombre d'individus capturés pour chaque espèce, la surface du bassin-versant (km²), la distance à la source (km) : « Do », la largeur moyenne en eau de la station (m) : « Larg », la pente du cours d'eau (‰), la profondeur moyenne de la station (m) : « Hmoy », l'altitude (m), la température moyenne interannuelle de l'air du mois de juillet et celle du mois de janvier (°C)¹ et l'Unité Hydrographique (GARO).

Tous ces paramètres ont été identifiés soit par mesures in situ au cours des inventaires soit via le SIG puis intégrés au logiciel Aquafauna Pop[®] permettant le traitement des données piscicoles et le calcul des indices, dont l'IPR.

Cinq classes de qualité en fonction des notes d'IPR ont été définies. La définition des seuils de classes repose sur un travail ayant consisté à optimiser le classement d'un jeu de données test comportant à la fois des stations de référence et des stations perturbées.

Note de l'IPR	Qualité IPR
<7	Excellente
]7-16]	Bonne
]16-25]	Moyen
]25-36]	Médiocre
>36	Très mauvaise

Le choix des stations suivies s'est fait selon les typologies retenues par le CD82 et en concertation avec les autres partenaires notamment les EPCI et la FDAAPPMA82.

Le réseau s'articulera autour d'une quarantaine de stations. A ce jour 13 ont déjà fait l'objet d'un premier diagnostic selon les méthodologies retenus et réalisées par les agents de la CATER-ZH. C'est sur ces treize stations que la FDAAPPMA82 apporte des compléments d'informations via l'analyse des peuplements piscicoles inventoriés par pêche électrique jusqu'en 2017.

¹ T° identifiées grâce à la base de données fournie par le CSP

III. ESPECES

Famille	NomCommun	NomLatin	Code Espece	Code Sandre
Anguillidés	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	ANG	2038
Centrarchidés	Black bass à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>	BBG	2053
Centrarchidés	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	PES	2050
Cobitidés	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	LOF	2071
Cottidés	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	CHA	2080
Cyprinidés	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	ABL	2090
Cyprinidés	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	BAF	2096
Cyprinidés	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	BAM	2097
Cyprinidés	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	BOU	2131
Cyprinidés	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	BRB	2099
Cyprinidés	Brème commune	<i>Abramis brama</i>	BRE	2086
Cyprinidés	Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	CAG	20550
Cyprinidés	Carassin commun	<i>Carassius carassius</i>	CAS	2102
Cyprinidés	Carassin doré	<i>Carassius auratus</i>	CAA	20597
Cyprinidés	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO	2110
Cyprinidés	Chevaine	<i>Squalius cephalus</i>	CHE	31041
Cyprinidés	Epirine lippue	<i>Pachychilon pictum</i>	PAP	2543
Cyprinidés	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR	2133
Cyprinidés	Goujon	<i>Gobio gobio</i>	GOU	2113
Cyprinidés	Ide melanote	<i>Leuciscus idus</i>	IDE	2121
Cyprinidés	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	PSR	2129
Cyprinidés	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT	2135
Cyprinidés	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	TAN	2137
Cyprinidés	Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	TOX	31135
Cyprinidés	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI	2125
Cyprinidés	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	VAN	2122
Cyprinidés	Vandoise rostrée	<i>Leuciscus burdigalensis</i>	VAR	2123
Esocidés	Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO	2151
Gasterostéidés	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus aculeatus</i>	EPI	2165
Gasterostéidés	Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>	EPT	2167
Ictaluridés	Poisson chat	<i>Ameiurus melas</i>	PCH	2177
Percidés	Gremille	<i>Gymnocephalus cernuus</i>	GRE	2191
Percidés	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	PER	2193
Percidés	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	SAN	2195
Petromyzontidés	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	LPP	2012
Poecilidés	Gambusie	<i>Gambusia affinis</i>	GAM	2208
Salmonidés	Truite de riviere	<i>Salmo trutta fario</i>	TRF	2221
Siluridés	Silure glane	<i>Silurus glanis</i>	SIL	2238
Crustacés	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	APP	868
Crustacés	Ecrevisse à pieds grêles	<i>Astacus leptodactylus</i>	ASL	2963
Crustacés	Ecrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>	OCL	871
Crustacés	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	PCC	2028
Crustacés	Ecrevisse signal	<i>Pacifastacus leniusculus</i>	PFL	873
Crustacés	Ecrevisses indéterminées	<i>Astacidea</i>	ECR	3277

IV. STATIONS

La FDAAPPMA 82 réalise des inventaires piscicoles des cours d'eau sur des stations (tronçons représentatifs de cours d'eau) retenues selon divers objectifs :

- Le complément aux Réseaux de suivi (RHP et RCS) de la qualité des Masses d'eau
- La participation au Réseau de Suivi HYDROM du Conseil Départemental
- Le suivi de stations complémentaires pour nos propres diagnostics et notamment le PDPG
- Des inventaires ponctuels ou pour le suivi d'aménagements de cours d'eau
- Des pêches de sauvetage

Les objectifs étant différents, les protocoles de pêches électriques ne seront pas toujours les mêmes selon le détail, le niveau de précision ou d'exhaustivité des résultats attendus.

Pour faciliter la lecture par tous les destinataires de ces résultats, ces derniers vous seront présentés par Bassin versant et de l'amont à l'aval du cours d'eau principal et des affluents.

Chaque station sera nommée par son code station (Réseau complémentaire DCE, et réseau HYDROM, et son libellé station (généralement « Nom du cours d'eau – lieu-dit").

V. RESULTATS

Les résultats seront présentés à partir des données élaborées via le logiciel Aquafauna ou du Module inventaires Piscicole du GéoPortail départemental de la FDAAPPMA82 (SIPPMA82), développé par la société NANOGIS.

Toutes les stations retenues dans le réseau de suivi hydromorphologique du Conseil Départemental ne font pas l'objet d'inventaires piscicoles. Certaines ne permettent pas de réaliser des inventaires piscicoles pertinents ou sont apiscicoles car en rupture d'écoulement fréquentes et prolongées ou trop proches des sources.

Quelques stations n'ont pas fait l'objet d'inventaires piscicoles pas la FDAAPPMA82 soit parce que la station du réseau FD82 sur la partie du cours d'eau était déjà positionné sur une autre station et ne pouvait pas être relocalisée en raison des critères de bancarisation et de représentativité de la masse d'eau, soit parce qu'une station de suivi DCE (portée par l'OFB ou un bureau d'études prestataire) s'y trouvait déjà.

Dans certains cas, les données de la station FD82 la plus proche pourra être utilisée pour apporter un avis d'expert complémentaires au diagnostic CD82.

L'analyse de peuplements piscicoles apporte tout son intérêt via une approche diachronique et synchronique (sur plusieurs années pour une même station et par comparaison avec d'autres stations sur un même cours d'eau ou un même bassin versant).

Enfin l'analyse des peuplements piscicoles ne peut être exhaustive que si toutes les conditions ont été respectées pour une exploitation fiable des résultats via la comparaison de l'observé à une référence par exemple.

Toutes les stations n'ayant pas fait systématiquement l'objet des mêmes efforts par le passé et toutes les données complémentaires et comparatives n'étant pas toujours accessibles, il a été retenu en accord avec la CATER-ZH une évaluation plus « superficielle » des résultats des pêches en s'appuyant surtout sur un avis d'expert relatif aux données de chaque station au moment de leur acquisition.

Pour rappel, cette approche par échelle emboîtées (du bassin versant à la station) et spatio-temporelle avec comparaison à des référence est proposée dans les études de bassin versant déjà réalisées par la FD82 (ex. Baye, Seye, Bonnette, Barguelonne amont etc...) et selon une autre entrée dans le PDPG. Ces documents sont tous disponibles et transmis par la FDAAPPMA 82 à ses partenaires, dont le Conseil Départemental. Ils pourront donc être consultés pour complément d'avis sur certains territoires.

POUR ALLER PLUS LOIN : merci de vous référer au PDPG (diagnostic techniques et Plan des Actions Nécessaires) élaboré en 2013 et mis à jour en 2019 et sa version « Géoportail » 2025.

A. Bassin du Tescou

1. Tescou à Roumagnac – 05129079 et HYDROM_07

La station « Tescou à Roumagnac », au droit de Verlhac-Tescou a été retenue pour le réseau de suivi pluriannuel en raison de sa représentativité du tronçon amont de la confluence avec le Tescounet, pour le rattachement avec d'autres indicateurs de la qualité de la masse d'eau DCE (physico-chimie et qualité de l'eau...) et parce qu'elle fait partie du réseau de suivi hydromorphologique porté par la CATERZH82 et le Syndicat Mixte Tescou-Tescounet.

Elle vient alors compléter les informations issues de la station de contrôle en aval du Tescou, suivie par l'OFB (sous-traitée à des bureaux d'études) en précisant notamment le fonctionnement du cours d'eau en amont de la réalimentation, qui diffère alors par une hydromorphologie ici marquée par les faibles débits estivaux et les fortes variations du lit selon les apports de matériaux au gré des crues.

Sur cette station les écoulements sont pérennes, même si très faibles en été. Fait notable, c'est l'une des stations dont la morphologie varie le plus selon les années par le remodelage du lit d'étiage par la répartition des bancs de graviers et de limons ainsi que ponctuellement par la formation d'embâcles plus ou moins importants.

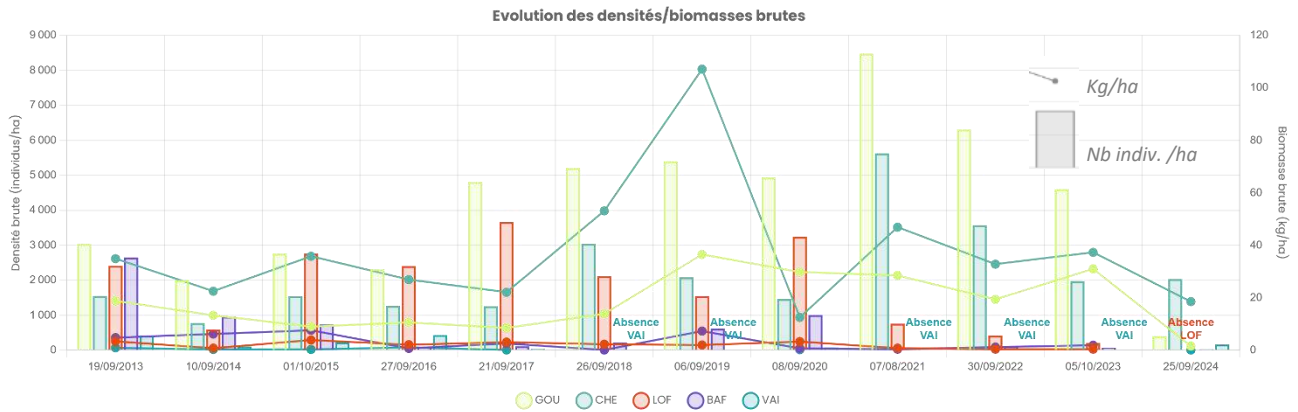
Selon les années l'étalement de la lame d'eau peut être marqué et l'habitat est alors très uniforme avec essentiellement un grand plat lentique et quelques petits radiers.

Généralement le lit d'étiage est toutefois formé par une alternance de petits radiers faiblement lotiques et de plats lenticques avec quelques mouilles peu profondes créées par les amas de bois et embâcles.

Ces derniers sont parfois très imposants et peuvent alors constituer des obstacles à l'écoulement avec une zone d'influence lentique en amont et des fosses d'affouillement parfois profondes en aval. C'est notamment le cas pour les limites de la station de suivi avec de gros embâcles qui se sont fixés les dernières années avec la chute de gros peupliers en amont barrant totalement le cours d'eau et un gros embâcle en aval avec une fosse de plus d'1.5m de profondeur.

Le substrat apparaît ici toujours particulièrement comaté par les sables et limons naturellement présents dans le lit mais aussi issus du lessivage des sols du bassin versant. Cela diminue très fortement l'aptitude biogène du cours d'eau, et réduit les capacités d'autoépuration de l'eau et la capacité d'accueil pour les poissons par l'homogénéité des faciès peu profonds et l'absence de cache, hormis les quelques créés par les embâcles.





Le peuplement piscicole apparaît alors plutôt « banal » dans sa composition avec la nette prédominance des espèces repères (cyprinidés rhéophiles) les plus communes de ce type de cours d'eau (goujon, chevesne et vairon) avec la présence notable du barbeau fluviatile.

Le goujon est l'espèce repère qui a la plus forte résilience face aux changements et à la vulnérabilité du milieu ce qui, fait notable, permet entraîne ici qu'il représente les plus gros effectifs, mais tout de même modérés (max. 235 individus).

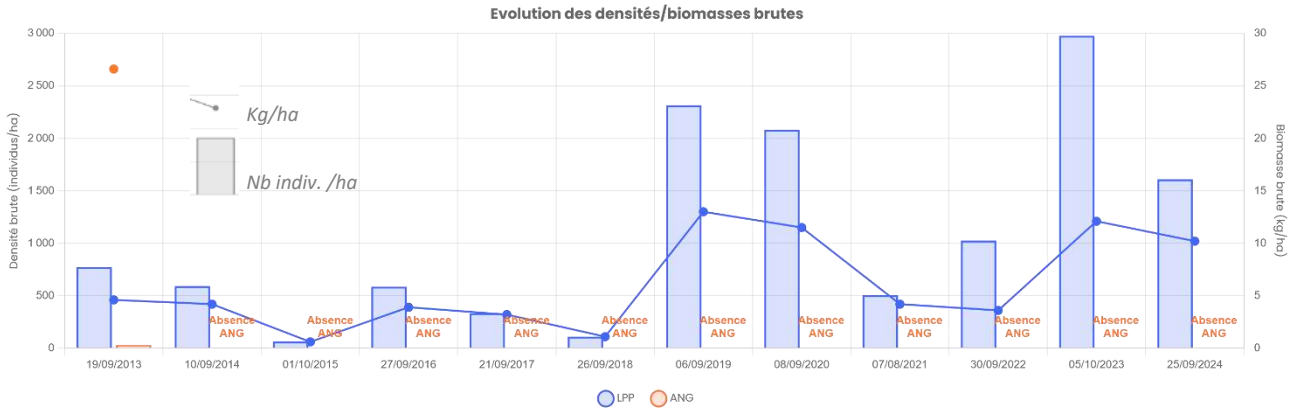
Le chevesne est la deuxième espèce la plus abondante (en nombre d'individus) et celle avec les plus fortes biomasses car les individus peuvent être naturellement nettement plus gros que les goujons et vairons. Toutefois ici ces biomasses apparaissent très faibles, relativement aux autres espèces aussi, ce qui semble corrélé à l'habitat réduit à de très faibles hauteurs d'eau.

Le vairon devrait être normalement le plus abondant en termes d'effectifs mais il est ici toujours très rare (max. 15 individus) voire régulièrement absent sur la deuxième moitié de la chronique de suivi et semble alors pâtir de cette capacité d'accueil limitée et potentiellement d'une qualité d'eau dégradée.

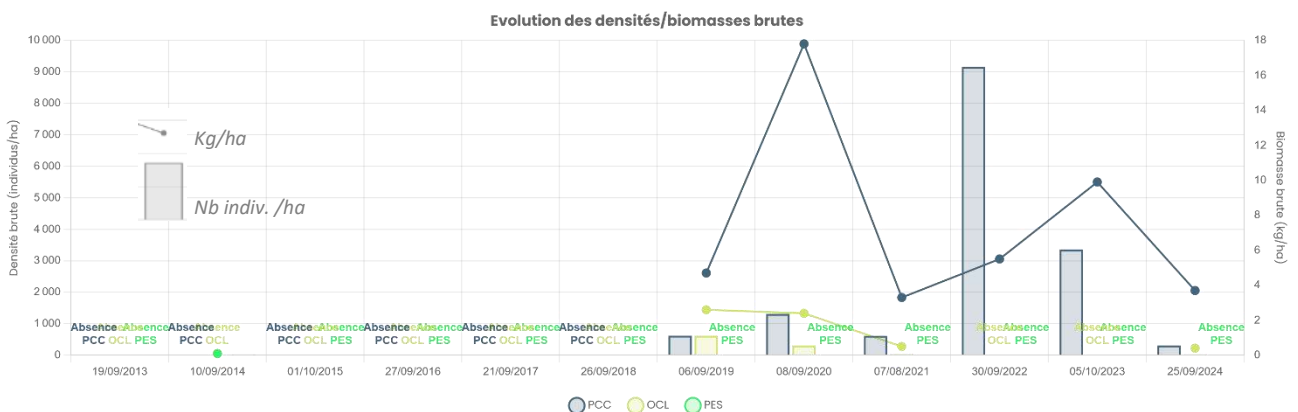
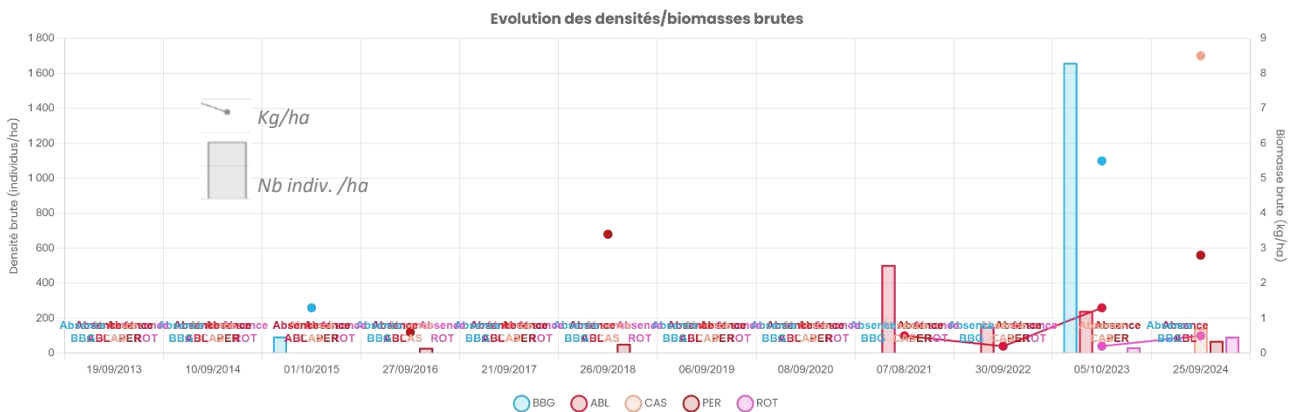
Le toxostome, espèce repère plus sensible, n'a jamais été observé ce qui semble traduire l'altération de l'habitat (cette espèce appréciant des vitesses d'écoulement plus importantes, des faciès plus profonds et une granulométrie plus grossière : blocs, galets, graviers) mais aussi celle de la qualité de l'eau.

Le potentiel reste avéré par la présence de barbeau fluviatile mais l'altération progressivement de plus en plus marqué de l'habitat et notamment par les faibles écoulements et le colmatage des substrats entraîne une diminution progressive et rapide dès les premières années puis sa raréfaction avec seulement un ou deux individus capturés les 4 dernières années.

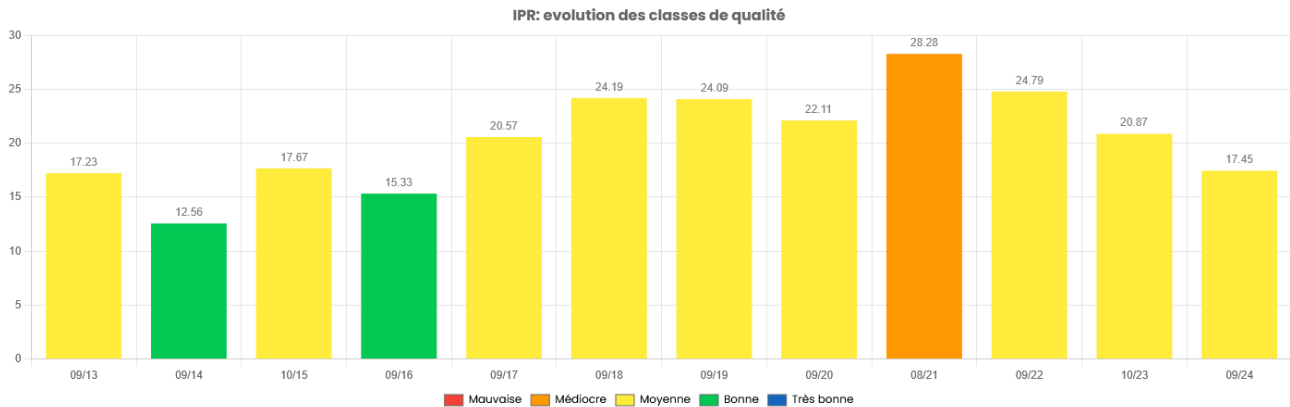
Notons enfin que la grande majorité des individus sont des poissons de petite taille, en lien avec la prédominance des faciès très peu profonds, hormis quelques chevesnes et goujons (et plus rarement des barbeaux) de taille moyenne qui subsistent encore dans les mouilles créées par les embâcles et amas de bois.



Une espèce patrimoniale tire ici son épingle du jeu. La lamproie de planer profite ainsi de la prédominance des substrats meubles et relativement chargés en matière organique. Elle passe en effet l'essentiel de sa vie au stade larvaire enfouie dans le substrat. Ses densités restent modérées mais on note une nette augmentation sur la deuxième partie du suivi, vraisemblablement grâce au fait que les écoulements sont parfois plus resserrés à l'étiage entre les « banquettes » d'alluvions avec des petites zones d'accélération du courant qui « nettoient » les graviers et permettent la percolation et l'oxygénation des écoulements hyporhéiques. Les premières années l'habitat était encore trop uniforme sans réelle diversité des faciès et le colmatage plus important réduisant l'aptitude biogène du substrat.



Quelques espèces reflètent l'altération progressive de la capacité d'accueil et les pressions issues du BV : black-bass, ablettes, carassins, perches et rotengles. Les effectifs restent relativement anecdotiques mais c'est plutôt le nombre d'espèces et le fait qu'elles sont plus régulièrement rencontrées les dernières années qui marquent l'évolution du milieu. Ces espèces peuvent notamment montrer l'influence de plans d'eau et retenues lenticues à proximité.



Les indices Poisson Rivière traduisent globalement bien l'état « moyen » du milieu mais l'expertise du peuplement tendrait à le considérer plutôt médiocre.

Les effectifs sont toujours plutôt modérés et le peuplement est déséquilibré par l'absence ou la rareté des espèces les plus sensibles. Le déséquilibre se ressent aussi sur la structure des populations avec la nette prédominance des petits individus.

Les notes IPR sont ici favorisées par la prédominance des espèces rhéophiles attendues pour ce type de cours et par la relative rareté d'espèces limnophiles naturellement absente de ce type de cours d'eau (black-bass, perches, perches soleil) bien que leur seule présence témoigne de pressions telles que celle de plans d'eau connectés au cours d'eau.

Cette station est sans doute celle dont l'habitat en lit mineur varie le plus d'année en année. Dans un lit très incisé, la diversité des faciès a ainsi fortement varié au gré du contrôle de la lame d'eau par les embâcles notamment. Le substrat s'est toujours avéré colmaté, les sables et limons dominant, sur un « socle » de graviers qui paraissent de moins en moins fonctionnels. Les faciès faiblement lotiques restent dominant mais avec de très faibles hauteurs d'eau à cause de l'étalement de la lame d'eau et des faibles débits. Les écoulements sont certaines années plus diversifiés par de petits embâcles et par des arbres encore connectés en lit mineur. L'habitat est ainsi globalement plus favorable aux espèces rhéophiles et fouisseuses ainsi qu'aux petits individus, les mouilles étant rares.

L'habitat est peu attractif et monotone ce qui entraîne des densités relativement faibles et la prédominance des petits individus (mauvaise structure des populations) et les fonds sableux riches en matière organique profitent aux espèces fouisseuses telles que la lamproie de planer.

2. Tescounet à Canguise – 05129073 et HYDROM_24

Les premières années d'inventaires piscicoles en cours d'eau réalisés par la FDAAPPMA, une station était localisée à l'aval direct de Monclar de Quercy mais les résultats montraient une influence trop prégnante de plans d'eau et retenues lentiques proches pour considérer que le peuplement était représentatif du Tescounet. Par exemple, ce peuplement était essentiellement composé de tout un cortège d'espèces naturellement plutôt inféodées aux grands cours d'eau ou aux plans d'eau (ablette, perche, sandre, carpe, carassin...).

La station en amont direct de la confluence avec le Tescou a été retenue pour le réseau de suivi pluriannuel en raison de sa représentativité du tronçon, pour le rattachement avec d'autres indicateurs de la qualité de la masse d'eau DCE (physico-chimie et qualité de l'eau...) et parce qu'elle fait partie du réseau de suivi hydromorphologique porté par la CATERZH82 et le Syndicat Mixte Tescou-Tescounet.

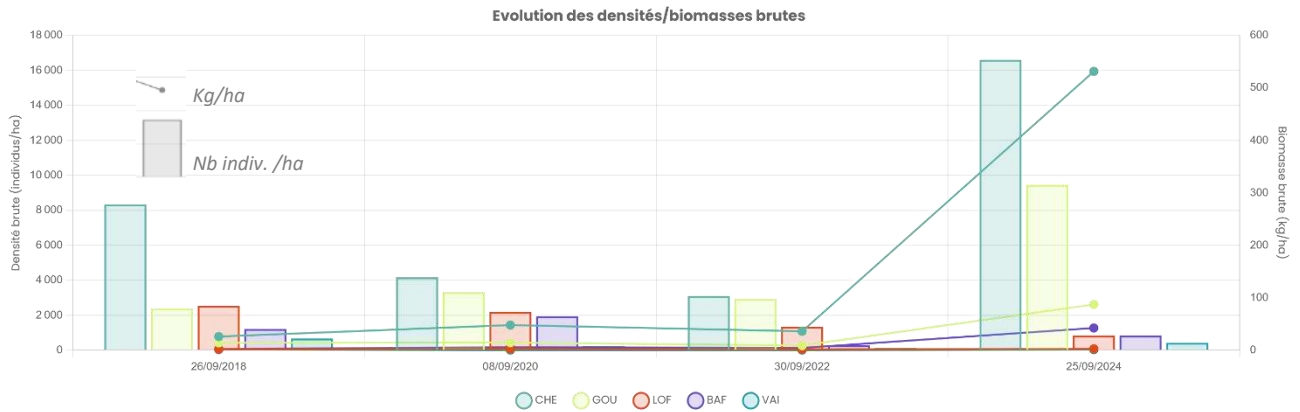
Les débits y sont toujours satisfaisants, avec la réalimentation depuis le plan d'eau du Therondel. Le Tescounet est aussi sur ce secteur très fortement incisé et le lit d'étiage se confond alors avec le lit mineur étroit. L'érosion des berges et des glissements de terrain préoccupants, participent à la sinuosité mais aussi à l'apport de sédiments fins aussi issus du lessivage des sols du BV.

L'habitat est uniquement représenté par des faciès lotique (avec des vitesses de courant relativement importantes) et les substrats ne subissent donc pas le colmatage aussi marqué que sur le Tescou à Roumagnac par exemple.

La partie aval de la station est assez rectiligne mais la sinuosité globale reste satisfaisante à l'échelle de la station et la diversité des faciès encore améliorée par de petites ruptures de pentes (radiers) et des petits seuils de roche ou de tuff, avec quelques plus rares arbres connectés qui créent quelques habitats supplémentaires. Quelques zones plus profondes, aussi créées par des petits amas de bois morts participent alors à la diversité et à l'attractivité des habitats.







Comme sur le Tescou, le peuplement piscicole apparaît alors plutôt « banal » dans sa composition avec la nette prédominance des espèces repères (cyprinidés rhéophiles) les plus communes de ce type de cours d'eau (goujon, chevesne et vairon) avec la présence notable du barbeau fluviatile.

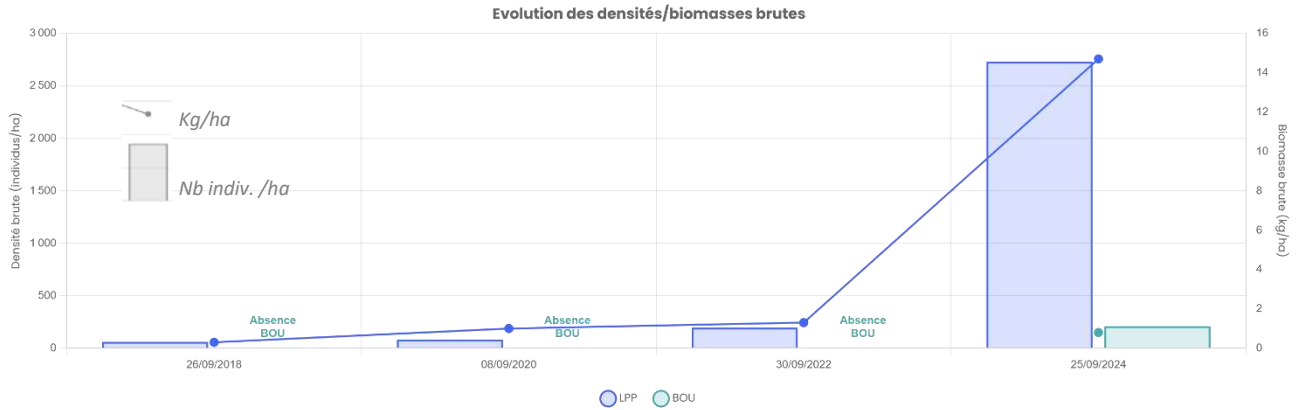
Le chevesne est ici l'espèce la plus abondante en nombre d'individus mais les biomasses ne sont pas aussi nettement supérieures qu'elles le devraient parce que cette espèce produit des individus naturellement plus gros que les goujons et vairons par exemple. Cela s'explique par la prédominance des faciès peu profonds, bien que les zones plus profondes permettent le maint d'individus de taille moyenne.

Le goujon est ici la deuxième espèce la plus abondante et profite de ses exigences plus modérées que le vairon qui devrait être normalement le plus abondant en termes d'effectifs. Ce dernier est ici toujours très rare (max. 22 individus) et sa population décline au fil du temps ce qui semble confirmer une certaine dégradation de la qualité de l'eau (températures, physico-chimie) au-delà de celle de l'habitat.

Le toxostome, espèce repère plus sensible, n'a jamais été observé ce qui semble traduire l'altération de l'habitat (cette espèce appréciant des vitesses d'écoulement plus importantes, des faciès plus profonds et une granulométrie plus grossière : blocs, galets, graviers) mais aussi celle de la qualité de l'eau.

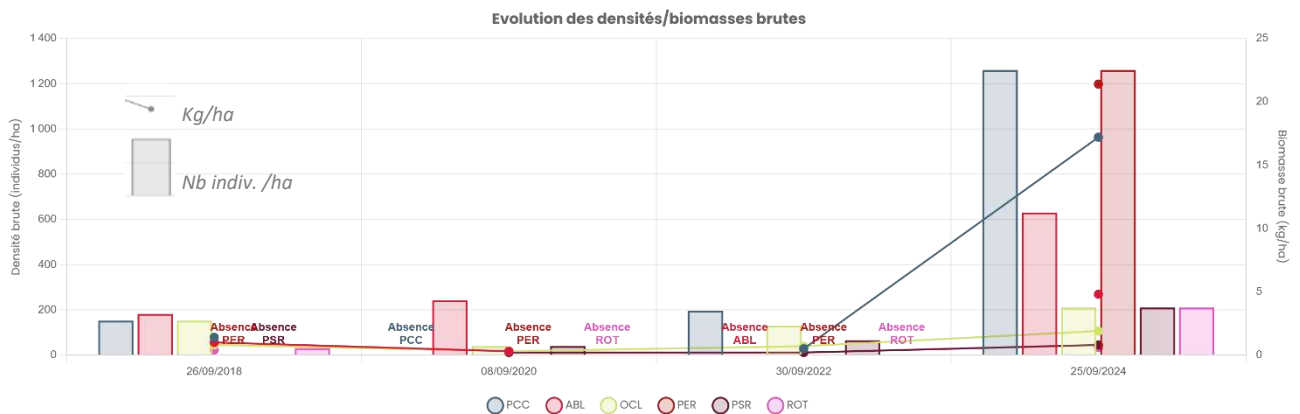
Le potentiel reste avéré par la présence de barbeau fluviatile mais l'altération progressive du milieu semble confirmée par la diminution de sa population au fil des ans.

Notons enfin que la grande majorité des individus sont des poissons de petite taille, en lien avec la prédominance des faciès peu profonds, hormis quelques chevesnes et goujons (et plus rarement des barbeaux) de taille moyenne qui subsistent encore dans les mouilles créées par les embâcles et amas de bois.

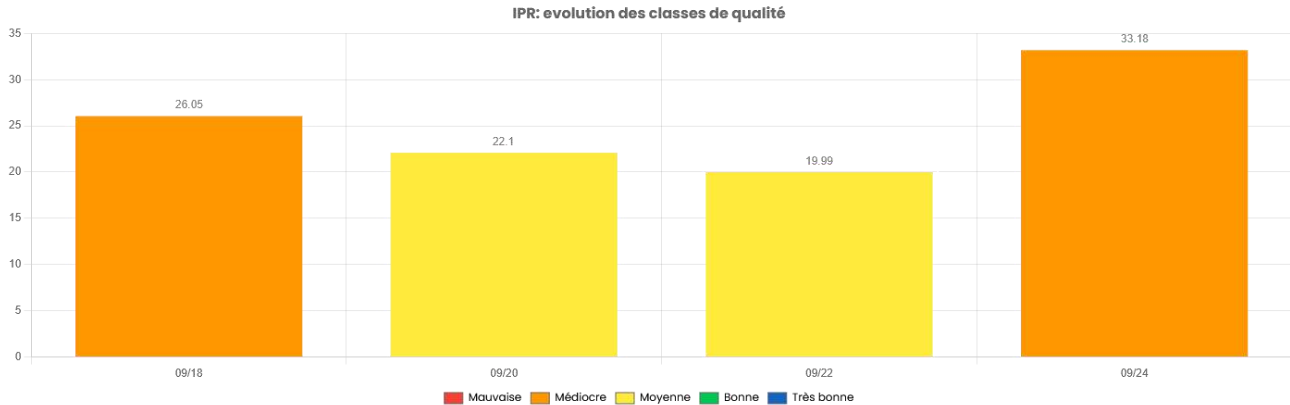


Deux espèces patrimoniales (au titre de la protection de leur habitat par exemple) sont ici présentes. Les effectifs de lamproie de planer restent relativement faibles mais marquent une nette augmentation la dernière année, là encore vraisemblablement du fait de changements sur l’habitat avec des zones de dépôt de sédiments fins peut être un peu plus marqués. Cela reste hypothétique car les effectifs restent trop faibles pour en être sûr.

La présence de la bouvière reste anecdotique au regard des très faibles densités et sa présence trace plus l’influence de la retenue du moulin de Canguise en amont qu’un réel potentiel du Tescounet pour cette espèce.



Un cortège d’espèces limnophiles (ablette, perche, rotengle) et/ou susceptibles de créer un déséquilibre écologique (pseudorasbora PSR, écrevisses américaine OCL et de Louisiane PCC) traduit par leur présence répétée, même si les effectifs sont assez faibles (toujours moins de 10 individus de chaque espèce), un certain niveau d’altération du milieu mais surtout les pressions et notamment la dévalaison depuis des plans d’eau et retenues de moulins.



Les Indices Poisson Rivière calculés d'après ces résultats correspondent globalement bien à l'expertise que l'on peut faire du peuplement et au regard de l'hydromorphologie du cours d'eau.

Le bon potentiel écologique se traduit par la présence de la quasi-totalité des cyprinidés rhéophiles attendus, hormis le toxostome qui est la plus exigeante de ces espèces. Ces cyprinidés dominent très largement le peuplement mais en effectifs « insuffisants » par rapport aux références et avec un déséquilibre avec la nette prédominance du chevesne (peu exigeant), la rareté du vairon et des populations préférentiellement représentées par les petits individus en corrélation avec un habitat qui leur est plus favorable.

Le très fort encaissement du lit est ici légèrement contrebalancé par une sinuosité acceptable du lit mineur, des débits soutenus pour le respect du DOE et la connexion de la ripisylve qui permettent une variété de faciès, dominés par les lotiques sur lits de graviers et de faibles profondeurs. Cette sinuosité et les obstacles créés par les arbres et petits embâcles permettent aussi le maintien de mouilles plus ou moins profondes qui améliorent la capacité d'accueil. Le substrat est plutôt graveleux et, malgré la turbidité, le colmatage paraît relativement limité grâce aux débits certainement. Enfin le bon potentiel écologique paraît aussi avéré par la présence de lamproies de planer, même en effectifs réduits.

3. Gagnol à Monclar de Quercy - HYDROM_26

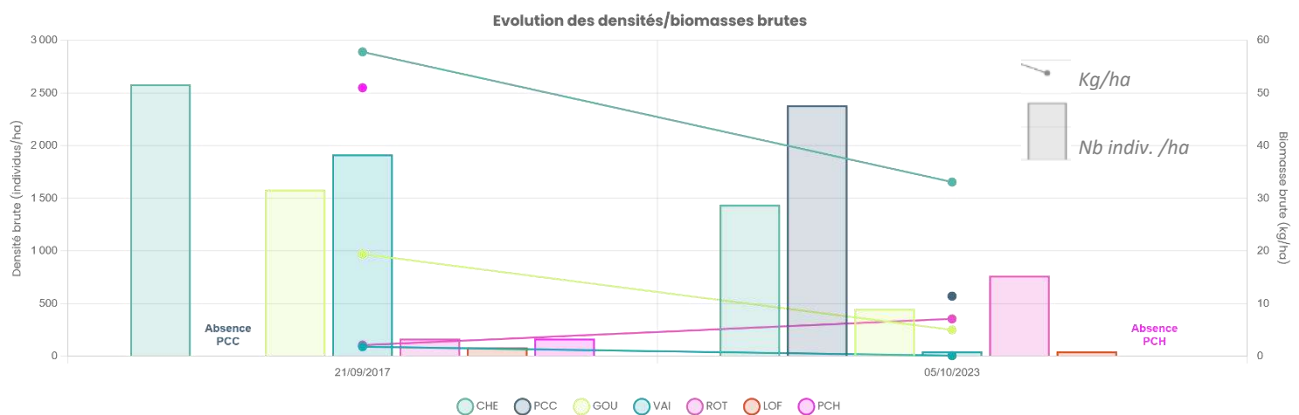
La station du Gagnol n'a été retenue que pour abonder au diagnostic hydromorphologique porté par la CATERZH82 et le Syndicat Mixte Tescou Tescounet. En effet sa localisation sur un secteur particulièrement altéré (incision, rectification, reprofilage ?) et au droit de la station d'épuration (obstacle infranchissable, rejet) ne répond pas aux critères de représentativité de la masse d'eau DCE.

Elle paraît toutefois bien représentative du cumul des pressions et altérations que peuvent subir certains cours d'eau dans le département.

Cette station se caractérise donc par sa très faible sinuosité, influencée par l'incision du lit mais qui pourrait aussi être dû à sa rectification par des travaux plus ou moins anciens.

Le seuil du pompage pour la station d'épuration constitue un obstacle infranchissable et paraît contribuer aussi à la dégradation de l'habitat (érosion à l'aval par rétention de sédiments en amont) mais aussi potentiellement à celle de la qualité de l'eau apparente.

En effet lors des deux inventaires réalisés sur cette station, la charge organique paraissait particulièrement importante (turbidité, couleur, odeur...) et problématique pour la fonctionnalité du cours d'eau avec la désoxygénation et le dépôt très important de litière et de vase colmatant et annihilant le potentiel biogène des substrats.



Le peuplement apparaît donc très logiquement très altéré avec une très faible représentativité des espèces repères attendues, dominées par les plus tolérantes (chevesnes) et avec l'extrême rareté du vairon (un seul individu en 2023) et des effectifs toujours extrêmement réduits (au mieux 30 chevesnes).

Les faibles débits ne permettent pas l'atténuation de ces pressions et participent à une capacité d'accueil très réduite, avec un déséquilibre des populations au profit des petits individus.

Cela se traduit enfin par la présence de poisson-chat, et rotengle mais aussi et surtout de nombreuses écrevisses de Louisiane dont la population semble désormais bien établie.

L'Indice Poisson Rivière ici calculé (moyen à médiocre) traduit mal, du fait des biais connus sur la représentativité de certaines espèces, l'état réel du cours d'eau et du peuplement qui seraient à considérer fortement dégradés.

4. Lézert à Boredon – 0512085 et HYDROM_08

Le Lézert est un petit cours d'eau avec de faibles débits mais le milieu présente un réel intérêt car il est bordé de zones forestières et humides, qui lui permettent notamment d'avoir un débit toujours visible même en période d'étiage, même s'il reste faible.

L'habitat correspond en certains points à celui attendu pour ce type de petit cours d'eau, en tête de BV du moins, avec un lit resserré et une ripisylve assez bien connecté qui favorise la sinuosité.

La station paraît alors implantée trop en amont, trop à proximité des sources, pour que l'inventaire apportent des informations réellement exploitables quant à la qualité du milieu. Par exemple l'Indice Poisson Rivière n'est pas adapté aux zones de sources, du fait de la faible diversité spécifique et des densités qui sont généralement anecdotiques sur ces zones apicales.

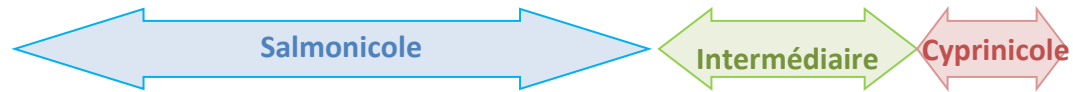
Malgré cela, les écoulements sont toutefois peu diversifiés du fait des faibles débits d'une part mais aussi à cause d'une incision assez marquée, d'une faible pente et d'un substrat peu mobilisable (marne, terre).

Avec cet habitat très limité, il paraît relativement normal d'avoir un peuplement très pauvre avec ici une seule espèce et des densités très faibles.

Le vairon est la seule espèce représentée et ses effectifs naturellement très faibles. Mais on a aussi pu constater au fil des ans une diminution du nombre de vairons (de 38 en 2016 à seulement 2 en 2021) qui semble montrer une certaine dégradation de la capacité d'accueil du moins sa vulnérabilité face aux débits notamment.

Ainsi bien que ce cours d'eau profite d'un potentiel réel à lier aux zones humides qui lui permettent d'éviter des ruptures d'écoulement, ce cours d'eau semble bien dégradé. Mais il conviendrait de vérifier si les pressions qui s'exercent, peut-être à une plus large échelle au niveau du bassin versant, ont un effet notable sur le peuplement en réalisant cet inventaire sur un tronçon plus aval et moins limité par cette proximité aux sources.

Annexe 2 : Répartition longitudinale (au sens biotypologique) des abondances potentielles de 40 espèces piscicoles (CSP DR5-1995) – Correspondance avec les types de contextes



AMPL	Ordre	ESP	IS	IH	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,5	6,0	6,5	7,0	7,5	8,0	8,5	9,0	
4	1	SDF	70	88	2	3	5	3	3	1	1											
7	2	CHA	70	91	2	3	4	5	5	4	3	3	2	2	1	1	1					
8	3	TRF	45	88	1	2	3	3	4	5	5	4	4	4	2	1	1	1	1			
7	4	LPP	75	85		0,1	1	2	3	3	4	4	5	5	4	3	2	1				
7	5	VAI	55	77			0,1	1	3	4	5	4	3	3	2	1	1	1	1			
5	6	BAM	70	88				0,1	1	3	5	5	4	3	1	1						
7	7	LOF	30	85				1	2	3	4	5	5	4	3	3	2	1	1	1		
6	8	OBR	70	88				0,1	1	2	3	4	5	5	4	3	2	1	1			
7	9	EPI	25	45					0,1	1	3	4	5	5	4	3	3	2	2	1	1	
5	10	BLN	60	79						0,1	1	2	3	4	5	3	1	1	1			
6	11	CHE	30	38						0,1	1	3	3	3	4	4	5	3	3	2	1	
6	12	GOU	45	74						0,1	1	2	3	3	4	5	5	3	3	2	1	
5	13	APK	85	95							0,1	1	3	4	5	4	3	1	1			
5	14	BLE	45	75							0,1	1	3	4	5	4	2	1	1			
5	15	HOT	40	83								0,1	1	3	5	4	3	2	1	1		
5	16	FOX	40	82								0,1	1	3	5	4	3	2	1	1		
5	17	BAF	50	85								0,1	1	2	3	4	5	5	3	2	1	
5	18	LOT	60	95								0,1	1	2	3	4	5	3	2	1		
5	19	SPI	50	74								0,1	1	2	3	4	5	3	2	1	1	
5	20	VAN	55	63								0,1	1	2	3	4	5	3	2	1	1	
5	21	EPT	25	45									0,1	1	2	3	5	5	4	3	3	
4	22	BOU	45	86										0,1	1	4	3	5	5	4	4	
4	23	BRO	45	95										0,1	1	2	3	5	5	4	3	
4	24	PER	50	76										0,1	1	2	3	5	5	4	3	
4	25	GAR	20	46										0,1	1	2	3	4	5	4	3	
4	26	TAN	35	81										0,1	1	2	3	4	4	5	5	
4	27	ABL	25	46											0,1	0,1	3	4	5	4	4	
4	28	CAR	40	81											0,1	1	2	3	5	5	4	
4	29	PSR	15	35											0,1	1	3	4	5	5	4	
3	30	CCO	40	84												0,1	1	3	5	4	3	
3	31	SAN	30	73												0,1	1	3	5	4	4	
3	32	BRB	25	71												0,1	1	3	4	4	5	
3	33	BRE	30	74												0,1	1	3	4	4	5	
3	34	GRE	30	54													0,1	3	5	4	3	
3	35	PES	45	70													0,1	3	4	5	5	
3	36	ROT	40	89													0,1	2	3	4	5	
3	37	BBG	55	95													0,1	1	3	5	5	
2	38	PCH	35	80														0,1	3	5	5	
2	39	SIL	30	80															0,1	3	5	
6	40	ANG	31	55							0,1	1	1	2	2	3	3	4	4	5	5	
Niveau typologique théorique					1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,5	6,0	6,5	7,0	7,5	8,0	8,5	9,0	
Score d'abondance optimal					2	5	8	12	14	16	20	22	24	36	48	56	60	76	84	80	76	
Variété optimale observée					1	1	2	2	2	2	2	2	2	3	4	4	4	6	6	6	6	
Variété optimale théorique					1	2	3	4	5	6	7	9	12	15	18	21	23	25	23	17		

AMPL : amplitude typologique

IS : complément à 100 de l'indice de résistance (Ir) défini par Verreaux (1981) multiplié par 10

IH : complément à 100 du coefficient d'eurytopie globale défini par Grandmottet (1983) multiplié par 100

: Espèces représentées en Tarn-et-Garonne

: Espèce repère de contexte salmonicole

: Espèce repère de contexte intermédiaire

: Espèce repère de contexte eso-cyprinicole

: Abondance optimale des espèces repères des niveaux typologiques

